

14 MAI 2020, 15 H 30

Les renseignements ci-dessous peuvent être modifiés sans préavis. Les changements par rapport à la dernière mise à jour sont surlignés.

Consultez la page Yukon.ca/fr/COVID-19 pour obtenir les informations les plus récentes, connaître les services fermés, et utiliser l'outil d'auto-évaluation.

Tests de dépistage réalisés au Yukon	Cas confirmés : 11	Guérisons : 11	Tests négatifs : 1098	En attente de résultat : 10	Nombre de tests effectués : 1119
--------------------------------------	--------------------	----------------	-----------------------	-----------------------------	----------------------------------

État d'urgence : L'état d'urgence a été déclaré le 27 mars 2020.

Soins de santé

- Un centre d'évaluation respiratoire est ouvert à Whitehorse pour les gens souffrant de maladies respiratoires aiguës qui ont besoin d'un examen médical.
- Le gouvernement du Yukon a donné des directives pour aider les professionnels de la santé qui ne sont pas médecins ou infirmiers à rouvrir leurs cabinets en garantissant la sécurité de leurs clients : Yukon.ca/fr/news/8-mai-2020-le-medecin-hygieniste-en-chef-du-yukon-fait-le-point-sur-la-covid-19
- Pour aider la population, le gouvernement du Yukon a adopté des modifications temporaires à la pratique des pharmaciens pendant la pandémie de COVID-19 : Yukon.ca/fr/news/elargissement-du-champ-dexercice-des-pharmaciens-pendant-la-pandemie-de-covid-19.

Déplacements et frontières

- Toute personne entrant au Yukon devra s'inscrire auprès d'un agent de contrôle ou un agent des services frontaliers et remplir une déclaration du voyageur sur laquelle figureront notamment sa destination et ses coordonnées. Quiconque arrive au territoire doit s'isoler pendant 14 jours.
- La frontière entre le Canada et les États-Unis est fermée à tous les déplacements non essentiels.
- Les personnes résidant à Atlin, Lower Post, Fraser, Jade City, Fireside ou Pleasant Camp sont exemptées de la période d'isolement volontaire de 14 jours, à condition qu'elles n'aient pas voyagé en dehors du Yukon ou de leur localité au cours des 14 derniers jours.
- Les travailleurs qui entrent au Yukon, y compris les mineurs, doivent s'isoler pendant 14 jours. Yukon.ca/fr/health-and-wellness/covid-19/guidelines-work-camps-during-covid-19.

Entreprises et aides financières

- Le gouvernement du Yukon annonce l'injection de fonds dans les entreprises de l'industrie aérienne pour faciliter les trajets essentiels et vitaux. Pour en savoir plus : Yukon.ca/fr/news/nouvelles-mesures-daide-financiere-pour-le-secteur-de-laviation-du-yukon.
- Les gouvernements du Yukon et du Canada ont pris des mesures pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises. Rendez-vous sur Yukon.ca/fr/covid-19-support-yukoners pour en savoir plus.
- Il est maintenant possible de faire une demande de subvention salariale d'urgence du Canada, visitez www.canada.ca.
- Le gouvernement du Canada a étendu le Programme de crédit aux entreprises. Pour en savoir plus : www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html.
- Le gouvernement du Yukon a annoncé de nouvelles mesures d'aide financière pour les locataires. Pour en savoir plus : Yukon.ca/fr/news/nouvelles-mesures-daide-financiere-aux-locataires-pendant-la-pandemie-de-covid-19.
- Le gouvernement du Canada a annoncé un soutien supplémentaire pour les aînés. Pour en savoir plus : www.newswire.ca/fr/news-releases/le-premier-ministre-annonce-un-soutien-supplementaire-pour-les-aines-canadiens-844260693.html.
- Les petites entreprises autochtones victimes des effets économiques de la pandémie de COVID-19 pourraient recevoir une aide du gouvernement fédéral qui a annoncé un financement de 306 millions de dollars à cet effet.

Application de la loi

- Il est possible d'obtenir des renseignements non médicaux sur la COVID-19 et de signaler les infractions à la *Loi sur les mesures d'urgence* en utilisant la ligne téléphonique à cet effet. Téléphone : 877-374-0425, de 7 h 30 à 20 h, 7 jours sur 7.
- Si vous avez des questions au sujet des frontières et de l'application de la loi, ou pour signaler une éventuelle infraction aux ordonnances de la *Loi sur les mesures civiles d'urgence*, envoyez un courriel à covid19enforcement@gov.yk.ca.
- Les agents d'application de la loi dans les collectivités et le poste d'information situé à Whitehorse, sur la route de l'Alaska, protégeront la population et contribueront à prévenir de nouveaux cas de COVID-19 au territoire.